

# Jules Ferry

1832-1893

Biographie

par

*Maurice Reclus*

Flammarion

1947

Extraits choisis (Doc.pers., YZL)

**Où est passée la Commune de Paris ?**

---

## TABLE DES MATIERES

	Pages.
AVANT-PROPOS .....	5
CHAPITRE PREMIER. — Une éducation d' « enfant de France ».....	9
— II. — La République sous l'Empire.....	35
— III. — Du Palais-Bourbon à l'Hôtel de Ville.....	59
— IV. — Le Forum et la Vie.....	91
— V. — Les débuts au pouvoir et l'article 7.....	145
— VI. — L'œuvre scolaire. — Les idées et les méthodes.....	171
— VII. — L'œuvre scolaire ( <i>suite</i> ). — Les grandes luttes, les grandes lois.....	191
— VIII. — Le premier cabinet Ferry et la Tunisie.....	223
— IX. — Le second cabinet Ferry et la politique coloniale.....	273
— X. — Le second cabinet Ferry ( <i>suite</i> ). — Le Tonkin et l'affaire de Lang-Son.....	307
— XI. — L'exilé de l'intérieur.....	352
— XII. — Mort et Transfiguration.....	405

Le 4 septembre, Jules Ferry figura parmi les députés qui tentèrent, au Corps Législatif, de rétablir au moins un semblant d'ordre dans la salle des séances envahie par la foule. On lit dans le compte rendu officiel de cette journée « parlementaire » sans précédent : « M. Jules Ferry passa à travers les rangées de gardes nationaux installés sur les degrés... de la tribune et, avec l'aide de quelques-uns d'entre eux, fait descendre du fauteuil présidentiel deux jeunes gens qui s'y étaient assis, et interrompt le bruit de la sonnette agitée par celui qui s'en était emparé. » Il fut ensuite — c'est sa propre expression — « porté » du Palais-Bourbon à l'Hôtel de Ville dans la « colonne » à la tête de laquelle se trouvait Jules Favre, distincte, on le sait, de celle qui servait Gambetta et qui emprunta un autre itinéraire pour aller proclamer la République selon le rite consacré. Le jeune député de la sixième circonscription traversa Paris au bras de l'illustre orateur, ancien chef reconnu des Cinq, tous deux salués par les acclamations

du peuple, entourés de gardes nationaux dont les haïls étaient ornés de fleurs. A l'Hôtel de Ville, il contribua à faire éarter du pouvoir nouveau ce qu'il a appelé la « queue » du parti républicain, c'est-à-dire les hommes de la future Commune; il nota plus tard l'impression « sinistre » que lui avait alors causée Millière « qui haranguait la foule dans la grande salle du Trône » et Delescluze « qui rôdait autour du cabinet où nous avions constitué la première commission du gouvernement ». Il sut avec décision et sang-froid prévenir, au moment de l'arrivée de Rochefort à l'Hôtel de Ville, la proclamation d'un gouvernement d'extrême-gauche. Ainsi, dans le moment même où il participait avec les élus de son parti à l'acte insurrectionnel qui réalisait une révolution politique, l'homme d'ordre et d'autorité qui était en lui prenait position contre la révolution sociale qui représentait à ses yeux la subversion et l'anarchie.

Cela ne l'empêchait d'ailleurs pas de poursuivre avec passion la destruction de tout ce qui pouvait rappeler le régime déchu, responsable des malheurs de la France; après que Jules Favre eut décliné la proposition des quelques délégués du Corps Législatif venus à l'Hôtel de Ville suggérer qu'une émanation de l'ancienne assemblée continuât de siéger au Palais-Bourbon pour collaborer avec le gouvernement nouveau, il leur dit non sans vivacité « N'y comptez pas. Vous pouvez vous réunir, à vos risques et périls, dans quelque bureau ou ailleurs; mais, reprendre vos débats dans la salle des séances, non seulement nous ne vous y aiderons pas, mais nous ne le voulons pas. » Lorsqu'on se partagea les ministères et que Gambetta et Ernest Picard entrèrent en compétition pour l'attribution du portefeuille de l'Intérieur, Ferry fut de ceux qui s'opposèrent à ce que Gambetta allât place Beauvau; « une querelle s'éleva entre les deux amis qui se dirent, en se tutoyant, des choses dures ». Sans vouloir exagérer la portée de ce désaccord d'un moment, on peut cependant y voir, sinon le germe, du moins la toute première manifestation d'une certaine mésentente (occasionnelle d'ailleurs beaucoup plus que foncière) qui devait plus tard, à plusieurs reprises, faire quelque peu diverger les chemins de ces jumeaux de la gloire. En attendant, le « très aimé Léon » devint ministre de l'Intérieur, cependant que Ferry, comme lui membre du gouvernement de la Défense Nationale, recevait seulement le titre infiniment modeste et les attributions plutôt vagues de secrétaire de ce gouvernement. Il fut, il est vrai, dès le 6 septembre, « délégué près l'administration du département de la Seine », poste

qui l'installait positivement dans le fauteuil naguère occupé par sa célèbre victime Haussmann et dont le siège de Paris allait bientôt faire l'un des plus importants, le plus important peut-être, des « leviers de commande » de tout le gouvernement de Paris, son titulaire étant d'ailleurs chargé et, pour mieux dire, accablé d'une tâche quasi surhumaine en même temps que de terribles responsabilités.

Ainsi Ferry, comme entrée de jeu, allait connaître du pouvoir les devoirs les plus austères, les obligations les plus ingrates, les problèmes les plus difficiles, avec l'impopularité finale comme unique perspective et aboutissant inéluctable : il devait toute sa vie porter le poids de cet écrasant début. Dans le même temps, Gambetta connaissait, d'emblée lui aussi, pour en avoir été chargé et, surtout, pour s'en être chargé lui-même, les missions les plus hautes et les plus spectaculaires, exerçait une dictature de défense nationale renouvelée de la Convention, se trouvait à même d'incarner l'âme de la patrie, et n'y manquait pas. Tout se passait — on l'a justement remarqué — comme si, dans le sein du gouvernement de la Défense Nationale, la destinée marquait une fois pour toutes, par cette opposition entre la besogne impossible assumée par Ferry et la tâche éclatante échue à Gambetta, une sorte de division du travail entre les deux hommes d'État qui, chacun à sa manière et selon son génie particulier, servirent également la France.

Ferry s'installa donc à l'Hôtel de Ville. Délégué, nous l'avons dit, auprès de l'administration du département, il n'avait pas le titre de Préfet de la Seine ni, par suite, les attributions de maire de Paris, ce dernier poste ayant été confié à un autre membre du gouvernement, Emmanuel Arago. C'est seulement le 16 novembre 1870 qu'après la démission d'Arago il fut nommé maire de Paris tout en restant chargé de l'administration départementale et détint toutes les attributions du Préfet de la Seine. Parmi ses collaborateurs immédiats à l'Hôtel de Ville figurèrent Paul et Jules Cambon. Il avait connu Paul Cambon au Palais et, en dépit de la différence des âges, s'était étroitement lié avec lui : le jeune homme était devenu l'un des familiers du petit salon de la rue Saint-Honoré où, jusqu'à la déclaration de guerre, les frères Ferry avaient continué de recevoir leurs intimes et où il rencontrait, chaque dimanche, le docteur Worms, Gambetta, Adrien Hébrard. Ferry le prit comme secrétaire général et attacha à son cabinet Jules, frère cadet de Paul : la République n'attendait pas pour former, en même temps que ses hommes d'État, ses hauts administrateurs et ses grands diplomates. Charles Ferry était devenu chef du cabinet de Jules Favre

au ministère de l'Intérieur dont ce dernier, tout en restant ministre des Affaires Étrangères, avait été chargé après le départ de Gambetta pour Tours.

La tâche de Jules Ferry était double : il lui incombait de nourrir Paris pour soutenir le siège et de contribuer à y assurer l'ordre pour résister à l'émeute toujours menaçante. Au point de vue du ravitaillement, il ne fut jamais investi des pouvoirs de « dictateur aux vivres » : Magnin, ministre du Commerce, avait qualité pour s'occuper de ce service, et, surtout, une Commission des Subsistances présidée par Jules Simon et dont Ferry faisait bien entendu partie était dotée à cet égard d'attributions étendues. Mais, en fait, il fut le véritable organisateur et animateur de cette branche de la défense parisienne dont l'importance ne le cédait en rien à celle des moyens militaires. Son action dirigeante s'exerça plus nettement encore lorsque lui échut la présidence de l'Assemblée des maires élus des vingt arrondissements, assemblée difficile à mener, car elle s'élevait volontiers en interprète des revendications des électeurs de la capitale, mais avec laquelle il n'eut à aucun moment de conflit ni même de difficultés notables. Toute sa politique des vivres fut dominée et commandée par une unique pensée : « tenir jusqu'à la dernière bouchée de pain. » Il dira plus tard, usant d'un pluriel qui témoigne de sa modestie : « A ce point de vue nous avons, je ne dirai pas fait un miracle, mais résolu un problème paraissant insoluble. En septembre 1870, il y avait pour deux mois de vivres; nous avons, par économie et par industrie, vécu quatre mois et demi. »

Il fut, dans cette réussite toute négative mais essentielle, servi par les circonstances : reflux sur Paris d'approvisionnements préparés pour les armées, apport des cultivateurs de la banlieue venus demander asile à la capitale; mais il dut accomplir un effort considérable pour arriver à mouler dans Paris une quantité sans précédents de céréales, problème technique qui fut résolu avec hardiesse, ingéniosité et bonheur. Dans la distribution des farines (787.000 quintaux métriques!) il s'attacha à écarter la solution qui eût consisté à faire masse de tout ce qui existait de substances alimentaires et à la distribuer dans une proportion déterminée par tête d'habitant, c'est-à-dire le rationnement pur et simple. Ferry, qui ne contestait pas que cette méthode eût pu, en effet, être pratiquée à l'égard d'une population disciplinée et peu nombreuse dans les mêmes conditions que le rationnement militaire, la tenait, s'agissant d'une

population civile de deux millions d'âmes, pour « la plus immense chimère qu'on puisse imaginer ». « Nous avons eu, rapporte-t-il, à lutter contre cette folie : c'était, contre le gouvernement de la Défense Nationale, un des grands griefs du parti démagogique qui nous disait : vous devriez faire des perquisitions, tout réquisitionner, tout partager. Nous avons déjà beaucoup de peine à réquisitionner tant bien que mal (plutôt mal que bien) la viande et la farine; pour le reste, nous n'avons jamais voulu toucher au commerce de détail, et je crois que les souffrances de la population de Paris eussent été incomparablement plus cruelles si nous étions entrés dans la voie de la réquisition universelle. »

De fait, on n'exerça le droit de réquisition sur l'alimentation fondamentale de la population, c'est à savoir sur la farine, qu'en distribuant celle-ci sans établir un rationnement proprement dit, en resserrant les livraisons aux boulangers, « en n'ouvrant le robinet qu'avec une grande parcimonie ». Le gouvernement rencontrait dans l'esprit de la population, contre un rationnement généralisé, une résistance invincible; mais Ferry n'en voulait pas moins en préparer l'établissement et le fonctionnement pour le moment suprême où il faudrait bien y recourir, comme on le fit effectivement à la veille de la capitulation. « Quand j'en parlai aux maires dans une réunion, le 2 décembre, les maires déclarèrent qu'ils donneraient tous leur démission s'il était appliqué; la seule crainte de cette mesure souleva une telle panique que le gouvernement fut obligé de faire paraître à l'Officiel une note déclarant que le pain ne serait pas rationné. Au lieu de le rationner, nous avons changé la qualité du pain. C'était, j'en conviens, du pain détestable. J'en porterai jusqu'au tombeau la responsabilité : la population de Paris ne me pardonna jamais ce pain-là. C'est le pain noir, le pain du siège, le pain Ferry, comme on l'appelle. Je porte ce fardeau... Le rôle que nous avons rempli était un rôle sacrifié d'avance, nous ne l'ignorions pas. »

Dans les trois derniers mois du siège, son administration des subsistances lui attira, en effet, une sorte de harcèlement universel, dressant contre lui la foule qui le traitait d'affameur, le flétrissant de l'appellation de « Ferry-Famine » qui devait durant vingt années rester accolée à son nom, le chargeant d'une impopularité en quelque sorte radicale qui ne fut pas seulement d'occasion et de circonstance mais le suivit au cours de toute sa carrière, ce qui fut, nous le verrons, de grande et fâcheuse conséquence pour le pays lui-même. N'importe : il avait,

au cours de cette sinistre période, donné la mesure d'une volonté, d'une énergie, d'un « cran » en même temps que d'une maîtrise dans la direction et le commandement qui furent par la suite, au sommet du pouvoir, les caractéristiques de son action gouvernementale. Trochu, que sa formation toute militaire non moins que ses opinions politiques et ses convictions religieuses n'inclinaient guère, au début de leur collaboration, à faire bénéficier Ferry d'un préjugé favorable, lui a rendu, devant la Commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense Nationale, ce magnifique hommage « M. Ferry n'a jamais quitté l'Hôtel de Ville pendant toute la période vraiment critique du siège; il a été soumis à des épreuves continuelles, souvent intolérables, dont j'ai été quelquefois le témoin, et qui auraient affaibli le courage de beaucoup d'hommes courageux. M. Jules Ferry s'est montré non pas seulement très énergique, mais, en de certaines crises familières à ce temps, très audacieux. Assailli par les instances des municipalités, par les exigences des corporations qui existaient ou se formaient dans Paris tous les jours, par des députations armées ou non armées qui se succédaient à l'Hôtel de Ville, les unes conseillant, les autres menaçant, par des habitants venant réclamer au sujet du pain, au sujet de la viande, au sujet de toutes les distributions de denrées, de bois, etc., M. Ferry répondait à tout, pourvoyait à tout dans la mesure du possible, et, quand il était poussé à bout, j'ai plus d'une fois remarqué l'audacieuse énergie avec laquelle, dans une situation vraiment inquiétante et dans l'isolement, il résistait. » Le courage était naturel à ce Vosgien de bonne souche, et pas seulement le courage moral : le 13 octobre, alors qu'il se trouvait en visite d'inspection aux avant-postes avec deux de ses collègues du gouvernement, un obus allemand atteignit près de lui un caisson d'artillerie dont l'explosion fit une dizaine de victimes; il ne broncha pas, à la différence de ses compagnons qui montrèrent plus de nervosité. La mort ne lui faisait pas peur; il lui arriva même de l'appeler de ses vœux à certains moments de lassitude bien compréhensibles chez ce patriote accablé de responsabilités et de soucis : au plus fort du bombardement de Paris, se laissant tomber un matin, à l'aube, sur son lit de repos, après une nuit de travail épuisant, il prononça, dans un soupir, ces paroles qu'entendit son frère : « Ah! quand viendra la bombe libératrice!... »

En ce qui concerne le maintien de l'ordre, le régime de l'état de siège auquel était soumise la capitale déchargeait Jules Ferry d'une tâche qui incombait essentiellement à l'autorité militaire. Il n'en joua

pas moins à cet égard un rôle très important et même décisif le 31 octobre, journée qui fut comme la répétition générale de la Commune; il ne fut pas seulement, ce jour-là, l'âme de la résistance opposée par le gouvernement de la Défense Nationale au coup de force des extrémistes, il la représenta et l'assuma en fait, — lui seul, et sut la mener à bien sans effusion de sang. On sait que les éléments révolutionnaires de la Garde Nationale, notamment les bataillons de Belleville connus sous l'appellation de « Tirailleurs de Flourens », avaient ce jour-là envahi l'Hôtel de Ville et fait littéralement prisonniers les membres du gouvernement, lesquels s'étaient trouvés enfermés dans la salle du Conseil, serrés autour d'une table par une foule en armes que Flourens, debout sur cette table, haranguait passionnément, et qui les apostrophait avec violence, exigeant leur démission, — ce à quoi ils se refusaient obstinément. Trochu, Jules Simon, Jules Favre, Garnier-Pagès, Arago, Pelletan, Ferry étaient dans une position assez critique; Ferry plus que tout autre était en butte aux injures et même aux voies de fait des envahisseurs, auxquels il tenait tête avec crânerie. Un des tirailleurs de Flourens, lors de l'irruption de la foule dans l'édifice municipal, lui ayant dit : « enfin je te tiens, tu ne m'échapperas pas », « c'est moi qui te tiens, avait répliqué Ferry, et demain, entends-tu bien, tu seras dans la position où je suis aujourd'hui. » Ce même tirailleur, ou un autre, s'apprêtait à le souffleter : on arrêta son bras. Trochu, constamment à ses côtés durant tout le premier épisode de cette comédie révolutionnaire qui pouvait si bien tourner au drame, a témoigné plus tard de l'obstination et du courage avec lesquels il résista aux sommations dont il était l'objet. Cependant le ministère de l'Intérieur avait été alerté; Charles Ferry, chef du cabinet de Jules Favre, fit battre le rappel et obtint que le général Tamisier, commandant la garde nationale, se porterait avec un bataillon au secours du gouvernement; mais cette tentative de sauvetage, assez faiblement conduite, se perdit dans le désordre de la place, et même le général, entouré par les insurgés, fut poussé dans l'Hôtel de Ville et retenu avec les autres otages!

Charles Ferry ne se découragea pas et, avisant un bataillon de la rive gauche, le 106<sup>e</sup>, qui descendait de garde, le harangua et réussit à l'entraîner. Ce bataillon vint à la rescousse; son commandant, suivi d'hommes décidés, réussit à pénétrer dans le palais municipal, parvint à enfoncer les portes du salon où le gouvernement était prisonnier. Trochu fut délivré et littéralement emporté hors de la salle. Jules

Ferry, avec l'aide de son frère, put échapper à son tour, laissant aux mains de ses geôliers des lambeaux de ses vêtements. Arago réussit également à franchir la porte de sortie qui, par malheur se referma alors brusquement; après quoi les libérateurs qui n'étaient pas en force et risquaient d'être capturés à leur tour, ne purent que sortir hâtivement de l'Hôtel de Ville, abandonnant bien malgré eux à leur sort Jules Favre, Jules Simon, Pelletan, Garnier-Pagès, ainsi que le général Tamisier : il était alors huit heures du soir.

Trochu et Ferry, sains et saufs, se rendirent au siège du gouvernement militaire de Paris, place Vendôme, dévorèrent en hâte un repas froid, échangèrent leurs vues sur la situation qui n'était pas brillante, la disparition du gouvernement ne pouvant que livrer Paris à l'anarchie et compromettre irrémédiablement sa défense. Il fallait donc reprendre sans délai l'Hôtel de Ville et libérer les ministres qui s'y trouvaient. Trochu, estimant qu'il s'agissait là d'une opération de police à laquelle l'armée ne pouvait ni ne devait être mêlée et qu'à la garde nationale seule incombait la mission de rétablir l'ordre, donna en ce sens des instructions formelles. Mais, le général Tamisier étant au nombre des otages, à qui pouvait-on confier le commandement en chef de la colonne d'opérations qui devait comprendre au moins une vingtaine de bataillons? Trochu n'hésita pas et demanda à Ferry, dont depuis deux mois il constatait chaque jour l'allant et la fermeté, d'assumer cette mission, que celui-ci accepta : son rôle personnel dans cette journée difficile allait commencer.

On devait lui faire plus tard grief, devant la Commission d'enquête sur les actes du gouvernement du Quatre-Septembre instituée par l'Assemblée Nationale, d'avoir ainsi joué au stratège et, surtout, d'avoir profité de cette autorité usurpée pour pactiser avec les révolutionnaires, puis pour énerver la répression : il n'eut pas de peine à se défendre contre ces imputations absurdes. « Il était parfaitement naturel, dit-il, qu'un membre du gouvernement payât de sa personne et qu'il allât le premier exposer sa poitrine, alors surtout qu'il s'agissait de délivrer des collègues...; il n'était pas indifférent pour le succès de l'entreprise... que quelqu'un du gouvernement fût là avec la Garde Nationale, prenant le commandement et, par suite, la responsabilité des graves événements qui pouvaient se produire... La colonne dont j'avais la direction, après avoir entouré l'Hôtel de Ville, l'a résolument attaqué : il me sera permis de dire que j'étais là au premier rang, que j'ai reçu le feu des insurgés, et que ce n'est pas là l'atti-

tude d'un homme qui vient pour pactiser. » Le fait est qu'il partit à l'assaut avec une crânerie qui ne suffisait d'ailleurs pas au succès de sa mission, car il ne lui fallait pas seulement s'emparer de l'Hôtel de Ville, mais aussi éviter de mettre en péril la vie des ministres-otages.

L'édifice communal dûment investi par les imposantes forces de l'ordre, Ferry frappa avec sa canne à la porte donnant sur la place Lobau. « Qui êtes-vous? — Jules Ferry, membre du gouvernement de la Défense Nationale. — Vous pouvez entrer, mais seul. » Alors les tirailleurs du 14<sup>e</sup> bataillon — l'un des plus fidèles — arrachèrent la grille bordant le monument, enlevèrent les factionnaires, attaquèrent la porte à coups de crosses, décidés à l'enfoncer. Quelques coups de feu furent, des fenêtres, tirés sur les assaillants qui s'apprêtaient à riposter et à faire sauter la porte à la mine lorsque Delescluze apparut sur le seuil en parlementaire et dit à Ferry : « Ne poussez pas plus loin votre attaque de vive force : c'est inutile; les gens qui sont là comprennent qu'ils ne sont pas les plus forts. Mais ils tiennent Jules Favre, Jules Simon, tous vos amis, dont la vie peut être en danger : le plus sage est d'obtenir l'évacuation de l'Hôtel de Ville en usant de persuasion. Je vais m'y employer. » « La question étant ainsi posée, devait déclarer Ferry devant la Commission d'enquête, tout le monde sût fait comme moi et accepté une solution qui permettait de mettre fin au conflit sans effusion de sang. » Il avait d'ailleurs de Trochu des instructions formelles en ce sens.

Il consentit donc à laisser sortir de l'Hôtel de Ville les personnes qui l'occupaient indûment, au cri imposé de : « Vive la République! », sous cette condition expresse que le gouvernement resterait en possession de la maison commune et que le général Tamisier, soctant le premier, présiderait au défilé. C'était là de sa part — il l'a souligné plus tard avec force — acte de pure mansuétude; il était alors « stratégiquement » maître de la situation, cernant depuis plusieurs heures l'Hôtel de Ville avec vingt bataillons de gardes nationaux; il se refusa d'ailleurs à prendre aucun engagement pouvant faire obstacle à l'exercice de sanctions ultérieures. Il était plus de minuit. Delescluze rentra dans l'Hôtel de Ville où Charles pénétra avec lui et Jules Ferry attendit. Il attendit deux heures. Pendant ce temps-là les assiégés, bien qu'ils eussent demandé à parlementer, tentèrent d'enlever, sur la place même, le chef de la colonne assiégeante; à un moment donné Ferry se vit entouré par quelques hommes, des tirailleurs de Flourens, qui lui dirent : « Vous êtes prisonnier du peuple et vous allez nous suivre

à l'intérieur. » Fort heureusement on le dégagait. Cette situation sans issue ne pouvait se prolonger indéfiniment; Ferry décida d'agir. On se souvint de l'existence d'un passage souterrain qui reliait à l'Hôtel de Ville une caserne voisine, la caserne Napoléon, plus tard caserne Lobau; on y fit passer des gardes mobiles qui occupèrent la cour et les escaliers du palais municipal, couvrirent la porte aux assaillants.

Quand ceux-ci entrèrent dans la salle du Conseil, ils y trouvèrent les membres du gouvernement gardés à vue. Jules Simon nous a laissé de cette entrée un instantané très vivant: « M. Jules Ferry apparaît dans la salle suivi d'une longue colonne dont on voit étinceler les armes. M. Flourens, toujours sur la table, crie: « Aux fusils! » Des tirailleurs tournent autour de lui, en proie à une véritable panique. Le détachement qui nous garde s'enfuit comme les autres. M. Jules Ferry monte à son tour sur la table qui a servi toute la journée de tribune aux harangues... « Sachez, dit-il, que je vous tiens, que vous êtes mes prisonniers. Je veux bien, pour aujourd'hui, vous faire grâce; mais sortez à l'instant, et souvenez-vous que si vous tentez un nouveau coup, nous serons sans pitié. » Devant la Commission d'enquête, ce même Jules Simon a donné des paroles de Ferry une relation analogue où il lui prêt en outre les déclarations suivantes: « ... J'ai cinquante mille hommes derrière moi. Si vous faites un seul mouvement, vous allez être tous fusillés. Demain vous rendrez vos comptes à la justice. » Après quoi le vainqueur fit « lestement évacuer tout ce monde » et à quatre heures du matin pouvait télégraphier à Trochu: « L'Hôtel de Ville a été réoccupé sans aucune effusion de sang. »

De la droite, dont le général Dutrot fut à cet égard le principal porte-parole à la Commission d'enquête, comme de l'extrême-gauche représentée en l'espèce par Delescluze, ont été dirigées contre Ferry, touchant son attitude à l'issue de cette journée du 31 octobre, des accusations parfaitement contradictoires. La droite a incriminé sa « faiblesse » à l'égard des insurgés, qu'il avait laissé sortir librement de l'Hôtel de Ville; il s'est défendu de ce reproche en rappelant la part qu'il avait prise à la répression légale en dressant, sitôt la victoire assurée, la liste des meneurs, et en se montrant partisan de poursuites énergiques; « il disait, rapporte Trochu, qu'il se démettrait si les arrestations n'étaient pas ordonnées ». Il a déclaré lui-même « Les poursuites, je suis de ceux qui les ont provoquées: tout Paris l'a su et certain parti ne me l'a jamais pardonné. C'est bien le moins qu'on me laisse dans la vérité de mon attitude. » Delescluze prétendit, de son

côté, qu'aucune sanction n'aurait dû être prise, qu'en effet une capitulation avait été accordée aux insurgés et que les promesses faites alors n'avaient pas été tenues; mais nous avons vu qu'à aucun moment Ferry n'avait pris ni voulu prendre d'engagement en ce sens, et les témoignages — notamment celui de Dorian, présent à son entretien avec Delescluze — l'ont surabondamment démontré. La vérité est que la récupération de l'Hôtel de Ville par les forces de l'ordre placées sous son commandement sans qu'il y ait eu massacre ni même bataille et sans aucun dommage pour les ministres prisonniers était une réussite extraordinaire dont le mérite et l'honneur ne sauraient lui être contestés et qui avait mis en lumière le courage, l'énergie, la volonté dont il devait par la suite donner tant de preuves; notons seulement que cette journée fut de grande conséquence pour la suite de la carrière de Ferry que sa résistance à l'émeute contribua plus encore peut-être que sa politique du rationnement pendant le siège à charger du ressentiment d'une partie du peuple de Paris.

On le vit bien dès la fin de novembre, un jour que Ferry s'était rendu à Belleville pour tenter de déterminer les gardes nationaux du cru à descendre aux tranchées: il y fut très mal reçu. « Je puis assurer, déclara-t-il plus tard, avoir montré ce jour-là quelque courage, attendu que ces gens, qui avaient le souvenir du 31 octobre très présent, étaient particulièrement exaspérés contre moi et que si je n'avais pas fait bonne contenance, ils m'auraient mis en pièces. » Une autre journée révolutionnaire du siège valut à Ferry de profondes et durables rancunes populaires: celle du 12 janvier 1871, au cours de laquelle une fusillade partie de l'Hôtel de Ville fit une ou deux victimes parmi des manifestants qui se comportaient en véritables insurgés: mais c'est un fait que Ferry, alors assis de l'édifice municipal, ne fut absolument pour rien dans cet acte de répression ou de police défensive.

Ce peuple assiégé, il l'aime pourtant aussi passionnément qu'il le sert, et, surtout, il l'admire: sa correspondance de l'époque avec Gambetta en fait foi. Il écrit le 18 octobre 1870 au chef de la Délégation de Tours: « Le peuple est admirable de discipline et de bon sens »; le 14 décembre: « Cette population montre une âme supérieure à toutes les épreuves »; le 15 décembre: « Paris est admirable, pondéré, épuré, par le carnaval du 31 octobre et l'ascendant continu du bon sens public, de toute semence de discord. Il n'y a plus que la faim qui puisse altérer cette attitude, et la faim est lointaine encore. » On voit par ces

dernières lignes que Ferry « réalise » le lien étroit qui existe entre la question du rationnement des Parisiens et l'issue même de la guerre, issue qui dépend pour une grande part de la durée de la résistance de la capitale.

Il est, à ce moment, aussi « jusqu'au boutiste » que Gambetta, auquel il écrit dans cette même lettre du 15 décembre : « Dans tous les cas, si l'ennemi dumpte Paris par la famine, il sera bien avéré que Paris n'est pas la France et qu'il ne trouvera, j'en fais serment, personne avec qui traiter de la France. Quelqu'un vous portera notre testament ; mais nous vous léguerons, à vous tous, la France à défendre, derrière la Loire, derrière la Garonne, dans Toulon ou dans Cherbourg, comme si Paris n'existait pas. » Et, le 9 janvier : « Tu es soumis, cher ami, à de colossales épreuves, tu grandis et tu t'y glorifies. Quant à nous, nous souffrons à toute heure les affires de la mort... Il ne s'agit ici, pour le peuple comme pour le gouvernement, que de la bataille : le peuple la veut, le gouvernement la veut... Donc, très aimé, plein de confiance, de reconnaissance pour tes efforts, d'admiration pour ta grande âme, d'espérance dans le génie de la France, je t'embrasse, et, comme nous croyons en toi, je te prie de croire en nous. »

La volonté de guerre totale qu'expriment ces beaux accents ne survécut pas aux illusions qu'allait bientôt dissiper la capitulation de Paris, capitulation imposée par la famine que Ferry avait, pourrait-on dire, combattue corps à corps : dans le conflit qui dressa Gambetta contre le gouvernement de Paris signataire de l'armistice du 28 janvier 1871, il figura parmi les adversaires du tribun partisan de la « guerre à outrance ». Mme Adam lui a, bien des années plus tard, reproché de « s'être fait à Bordeaux, quoique son égal et son collègue, l'aide de camp de Jules Simon dans sa lutte contre Gambetta ». L'allégation est inexacte, pour cette bonne raison que Ferry ne fut pas au nombre des membres du gouvernement envoyés en renfort à Jules Simon pour imposer à la Délégation de Bordeaux la volonté du pouvoir central ; nous surprenons ici Mme Adam en flagrant délit de malveillance systématique envers Ferry, et nous en aurons encore l'occasion. Mais il est bien vrai que les deux amis furent alors séparés sur la question de la paix ou de la guerre, ainsi qu'il ressort d'une lettre adressée par Ferry à Gambetta le 8 février 1871, document important dont on voudrait tout citer. « Mon cher et toujours amantissime — malgré tout ce que tu as fait pour nous jeter par les fenêtres — tu es un grand patriote, un grand esprit, un grand cœur, mais tu as été une heure

un grand étourdi. C'est l'heure où tu n'as pas compris qu'ayant mené la guerre jusqu'aux extrémités du possible, il ne restait plus au parti républicain qu'à sauver la République, qui peut seule préparer la revanche. » Signalons au passage cette dernière phrase, « la vérité prophétique, qui, à l'avance, résume toute l'histoire de la Troisième République jusqu'au 11 novembre 1918. En attendant ce beau jour que ni Gambetta ni Ferry ne devaient voir, mais de la venue duquel ni l'un ni l'autre ne douta jamais, la date de la lettre que nous citons était aussi celle des élections à l'Assemblée Nationale, au sujet desquelles Ferry vaticinait comme suit : « Tu peux, sous le coup de nos tristes discordes, te réjouir... de la défaite électorale du gouvernement le Paris. Je te l'annonce donc avec un parfait équilibre. Nous ne serons nommés ni les uns ni les autres, à l'exception peut-être de Jules Favre. » Ce pronostic pessimiste fut démenti par l'événement, notamment en ce qui concerne Ferry lui-même.



Celui-ci n'avait pu songer à se présenter à Paris où sa pensée même d'affronter une foule nourrie durant des mois de « pain Ferry » en même temps que des diatribes anti-ferrystes des hommes du 31 octobre était proprement impensable. Il avait donc songé à son département natal, ou plutôt Charles y avait songé avant lui, mais pour lui-même, puis avait donné à Jules une nouvelle preuve d'abnégation fraternelle en renonçant à sa propre candidature et en cédant la place à son aîné. L'ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur venait d'être nommé préfet de Saône-et-Loire; il n'hésita pas à entreprendre un voyage assez difficile à travers les régions occupées de l'Est pour présenter à un congrès électoral réuni à Epinal la candidature de son frère. Celle-ci fut d'abord accueillie avec faveur, mais des intrigues locales se produisirent; on s'avisait qu'un professeur de collège avait déjà fait acte de candidat, que même des bulletins avaient été imprimés à son nom; après quoi Charles, ayant réussi à faire écarter cette concurrence à la vérité peu redoutable, dut déjouer une manœuvre in extremis consistant dans la distribution, par suite d'une « méprise » à tout le moins suspecte, de bulletins au nom de Jules Favre. Finalement, Jules Ferry fut élu député des Vosges en même temps que cinq républicains et trois conservateurs, parmi lesquels figurait M. Buffet qui, par la suite,

devait si souvent combattre Ferry au parlement comme sur le terrain local. Charles, aussi généreux qu'en 1869, avait fait personnellement les frais de cette élection.

Ferry, membre de l'Assemblée Nationale, fut maintenu par Thiers à l'Hôtel de Ville comme délégué à l'administration du département et de la capitale et même, par une faveur tout à fait exceptionnelle, se vit attribuer en cette qualité droit de séance au conseil des ministres. Il assista, clairvoyant mais impuissant, aux progrès de la mainmise des organisations extrémistes sur la population parisienne. « J'ai à vingt reprises, a-t-il plus tard déclaré, demandé l'arrestation du Comité central de la garde nationale; le préfet de police répondait toujours que c'était une affaire militaire, le commandement militaire répondait que c'était une affaire de police et, comme personne ne voulait se charger de l'arrestation, elle ne se faisait pas! » Il multiplia les avertissements quant au danger de la « décapitalisation » de Paris : « Pas d'ordre durable à Paris, télégraphiait-il à Thiers le 5 mars, sans gouvernement et assemblée » et, le même jour, à Jules Simon : « Revenez vite. » L'attitude qu'il eut le 18 mars fait pendant à son action au 31 octobre, sauf qu'il ne put jouer ce jour-là, par force, qu'un rôle non plus actif mais passif, un rôle de résistance isolée, obstinée, alors qu'autour de lui toutes les autorités civiles et militaires quittaient la place, se repliant sur Versailles. L'Hôtel de Ville, qu'il se refusait à évacuer, resta, tant qu'il y demeura lui-même, une sorte de île que venait battre la marée communaliste, bientôt entouré par le flot montant.

Rien de plus dramatique que le télégramme qu'il adressa dans le cours de l'après-midi à la présidence du Conseil et au ministère de l'Intérieur, déjà désertés ou sur le point de l'être : « Un ordre général est donné d'évacuer les casernes; on a ainsi livré celle du Prince Eugène; ordre aussi d'évacuer la caserne Loba. Je m'y oppose : c'est livrer l'Hôtel de Ville et je ne subirai pas cette extrémité honteuse. Vous devez garder l'Hôtel de Ville et les casernes, qui sont une forteresse, ainsi que la Préfecture de Police. Il semble qu'on perde la tête. » Ici Ferry se trouvait en conflit absolu avec Thiers qui, s'inspirant d'une conception stratégique qui lui était chère et qu'il tenait pour la seule efficace, poursuivait systématiquement l'évacuation de Paris, non point tant pour fuir l'émeute que pour la combattre de l'extérieur avec toutes chances de succès; mais le tempérament de notre énergique Vosgien le portait, comme d'instinct, à rester sur place et à combattre.

pas qu'il soit déjà occupé. Faites éveiller vos officiers et réunissons immédiatement leurs hommes; peut-être serons-nous assez heureux pour arriver avant les insurgés.» Mais il acquit bientôt la conviction qu'il n'y avait rien à faire avec la garde nationale « de l'ordre »; le temps avait marché depuis le 31 octobre. Les maires de Paris se trouvaient alors réunis — et, comme bien on pense, fort désarmés — à la mairie du deuxième arrondissement; Ferry les convoqua par le billet suivant : « Messieurs les maires, le pouvoir exécutif me retire toutes les forces qui défendaient l'Hôtel de Ville. Je ne puis le défendre à moi tout seul; mais, dans l'intérêt de la caisse et des archives municipales, vous devez intervenir pour régulariser ou atténuer ce qui va se passer. »

Les maires, dont Clementeau, Tirard et Millière, déférèrent à cette convocation, arrivèrent à la mairie de Saint-Germain-l'Auxerrois; on convint de défendre contre l'insurrection le deuxième arrondissement dont l'esprit de modération était connu. Comme on allait se séparer, un grand bruit se fit entendre au dehors; la place, abandonnée par les quelques gardes nationaux fidèles qui l'occupaient, avait été envahie par une foule hurlante qui criait : « Mort à Ferry! Il nous faut Ferry! » Celui-ci déclara qu'il ne craignait pas ces braillards et se disposait à sortir l'un des premiers lorsque les maires lui firent observer que les émeutiers fermaient la mairie et ne laissaient sortir aucun de ses occupants actuels sans demander son nom : de fait ils interrogeaient et même fouillaient tout le monde, disant à chacun des sortants : « Ce n'est pas vous que nous cherchons, c'est Jules Ferry, nous savons qu'il est avec vous! » Finalement, exhorté au départ et guidé par Méline, Ferry, en compagnie de Paul Cambon, sauta par une fenêtre du rez-de-chaussée de la mairie dans la cour intérieure qui sépare celle-ci du presbytère de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Les fugitifs se glissèrent le long d'un mur, se firent ouvrir la porte du presbytère qui communique avec l'église, réveillèrent le curé et lui demandèrent de traverser le sanctuaire pour sortir par l'autre face, la plus rapprochée de la Seine. Le curé les guida lui-même, sans savoir à qui il avait affaire et, après avoir emprunté une galerie vitrée reliant le presbytère à l'église, ils traversèrent la nef dans une obscurité complète et avec d'infinies précautions, car le moindre bruit est pu donner l'éveil au dehors. Ils sortirent de l'église par la porte donnant sur la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois et purent prendre le large, protégés par l'obscurité, cependant que la foule continuait de pousser des cris

Il se prépara donc à un siège et prit des dispositions à cet effet.

En fin d'après-midi arriva un ordre d'évacuation signé Vinoy, suivi immédiatement d'une nouvelle protestation de Ferry : « Entend-on livrer l'Hôtel de Ville aux insurgés quand, pourvu d'hommes et de vivres, il peut résister indéfiniment... J'attends un ordre positif pour commettre une telle désertion et un tel acte de folie. » Mais le général Derroja, commandant militaire de l'Hôtel de Ville, ne put pas pouvoir différer plus longtemps l'exécution des ordres de Vinoy; Ferry ne se résigna pas encore, en appela par un nouveau télégramme au gouvernement toujours muet. Les troupes sortirent par les portes de la place Lobau et s'éloignèrent en direction du pont Notre-Dame. Restèrent seuls, dans l'obscurité de l'immense édifice désert, outre Ferry lui-même, Charles, les frères Cambon, le D<sup>r</sup> Worms, l'ami de toujours, et un ingénieur, M. Buette. Ferry qui, debout devant son bureau était longtemps resté silencieux, dit enfin : « Le général avait des ordres, il a dû partir; je n'en ai pas, je reste. » Paul Cambon déclara aussitôt que son frère et lui resteraient également. Alors Charles entraîna Jules dans une pièce voisine et, seul à seul, entreprit de le persuader de quitter l'Hôtel de Ville, lui disant que, par un faux point d'honneur, il allait sacrifier des amis résolus à ne pas l'abandonner et qui seraient certainement fusillés avec lui. Parlant des Cambon, Charles ajouta : « As-tu le droit d'infliger à leur mère un pareil désespoir? » Jules hésitait encore. « Veux-tu rester? lui dit Charles, ému par le drame de conscience qui agitait visiblement son frère. C'est pour nous l'occasion d'une belle mort historique. » « Non, répondit-il, on dirait que nous nous sommes fait tuer comme des imbéciles. » Il s'était décidé et, rentrant dans son cabinet, dit d'un ton bref : « Nous partons. » Il rassembla ses papiers et partit enfin vers dix heures du soir après avoir adressé au ministère de l'Intérieur ce dernier message : « Les troupes ont évacué l'Hôtel de Ville. Tous les gens de service sont partis. Je suis le dernier. Les insurgés font une barricade derrière l'Hôtel de Ville et avancent en même temps sur la place en tirant des coups de feu. »

Il gagna comme il put la mairie de Saint-Germain-l'Auxerrois où, en l'absence du maire récemment nommé préfet, il trouva l'un des adjoints, Jules Méline, qu'il connaissait fort bien comme son compatriote (Méline était de Remiremont) et pour l'avoir très souvent rencontré dans les milieux du jeune barreau et de la presse d'opposition à l'Empire. Il n'avait pas encore — le croirait-on? — renoncé à la lutte. « Je quitte l'Hôtel de Ville à l'instant, dit-il à Méline; je ne crois

de mort contre Ferry et qu'arrivait du quai le bruit d'un feu de peloton. Ils se rendirent directement chez Mme Cambon et se réconfortèrent, car ils n'avaient rien mangé de la journée et il était trois heures du matin. Au point du jour Paul Cambon se rendit à la gare Montparnasse, prit un billet pour Jules Ferry, puis revint le chercher et le mena à la gare. Au moment où celui-ci gravit les premières marches de l'escalier, il fut reconnu et des fédérés se mirent à sa poursuite; mais il grimpa quatre à quatre, sauta dans un train qui s'ébranlait et arriva sans encombre à Versailles, n'ayant évité que de justesse le sort des fusillés de la rue des Rosiers.

Ces épisodes de guerre civile, venant après les épreuves du siège, l'accablèrent moralement : de l'insuccès de ses efforts, des haines qu'ils lui avaient values, il ressentait l'amertume et mesurait l'injustice, et ne souffrait pas moins dans son amour du bien public que dans son patriotisme, l'un et l'autre également meurtris. Il devait écrire le 15 avril à son cousin Edouard Ferry : « Je roule depuis huit mois sur un lit de gravier et d'épines, dans la sécheresse de espoirs déçus, des efforts impuissants, des désirs et des vouloirs réduits en poussière. Je ne vis plus depuis huit mois, depuis huit siècles, que des douleurs sans mesure et sans nom dont est faite pour nous la chose publique... Pour Paris j'ai donné, six mois durant, tout ce que j'ai d'âme, de force et de vie, j'ai usé mon corps et mon cerveau et répandu en vérité, tant je me suis vidé, tout ce qui était en moi. Et j'ai dû quitter Paris par une nuit sinistre, en fugitif et en proscrit, tandis que la foule hideuse me hurlait la mort aux oreilles. Si je tombais dans les mains de ceux qui m'ont élu, je serais, sans plus de forme, jeté au même mur où fut saigné Clément Thomas. »

Après tant d'agitations et de dangers, il lui fut maintenant s'accommoder du train-train de la vie parlementaire versaillaise qui va s'organiser tant bien que mal. Ses lettres à Charles, toujours préfet de Mâcon, nous le montrent, en ce tragique printemps de 1871, assidu aux travaux de l'Assemblée, préoccupé des offensives des monarchistes que ses amis et lui s'efforcent de contenir, soutenant à fond M. Thiers dont, par un diagnostic précoce qui témoigne de beaucoup de pénétration, il discerne le parti pris pour la République, suivant enfin avec passion les opérations du second siège de Paris dont il appelle de ses vœux et prévoit la fin rapide. Il entretient, en passant, son frère du sort de leur commun legis parisien, toujours celui de la rue Saint-Honoré, qui pourrait bien, après tout, se trouver exposé aux mêmes

dangers que celui du « prince » (ainsi dénomme-t-il M. Thiers) : « Sois rassuré sur notre domicile. On l'a menacé de scellés, mais on n'y a, en somme, rien apposé ni soustrait. Rosalie (la cuisinière), que j'ai pourvue d'argent et d'instructions, monte la garde; elle a ordre de ne rien payer des taxes communales, et j'attribue à ses accointances démagogiques le calme qu'on a laissé jusqu'à présent à notre mobilier. » Il est toujours, théoriquement, préposé à l'administration de Paris et de la Seine, mais n'aspire pas à reprendre effectivement, dit-il, « ce fardeau qui m'accable depuis tant de mois. Les petites chambres de l'Hôtel de Ville... sont désormais pour moi un objet d'horreur. J'y ai porté trop d'angoisses pendant six mois, trop de honte pendant une nuit, la dernière, celle de la fuite. »

Il lui fallut pourtant retourner au lieu de son supplice : dès l'entrée des troupes de l'ordre dans Paris, Thiers le lui demanda expressément. Le chef du pouvoir exécutif avait gardé au jeune auteur de *la Lutte électorale en 1863*, au journaliste qui, dans les colonnes du *Temps*, avait appuyé ses mémorables avertissements de 1866 et 1867, une indéfectible sympathie; il avait assez de confiance en lui pour désirer, en ces graves circonstances, mettre ses capacités à l'épreuve. La chose n'allait pas sans faire courir à Thiers le risque de provoquer certains remous politiques; Ferry en effet, comme ancien membre du gouvernement de la Défense Nationale et, aussi, en raison de ses convictions républicaines décidées, était plus que suspect aux droites qui ne lui pardonnaient ni sa participation au Quatre-Septembre, ni sa prétendue « mollesse » au 31 octobre. Or Thiers tenait à ménager les droites, et on a pu prêter à l'astucieux vieillard, sans le calomnier, le propos, tout en tentant loyalement une « expérience Ferry », de ne pas la pousser plus loin ni plus longtemps que le comporteraient les exigences de sa propre situation d'équilibriste parlementaire. Quoi qu'il en soit, voici comment, répondant sans doute à des rumeurs de couloirs et certainement aux susceptibilités des monarchistes, il présenta à la tribune de l'Assemblée, le 24 mai 1871, la mission dont il avait chargé Ferry (nous citons le compte rendu officiel de la séance) :

« *M. le Chef du Pouvoir exécutif.* — Quant à l'administration de la ville de Paris, une indication erronée, je l'affirme, a pu faire croire qu'elle était confiée à l'honorable M. Ferry. Cela n'est pas exact : je vais dire ce qu'il en est... Lorsque vous m'avez fait l'honneur — cruel honneur ! — de me confier le pouvoir dans des conditions terribles, j'ai trouvé l'administration de la ville de Paris vacante. Un membre



l'étendue du désastre dépassa toutes ses craintes. Arrivé sur la place de l'Hôtel de Ville, il n'y trouva qu'un monument livré aux flammes, « une façade éventrée, découronnée, déchirée, déchiquetée, découpant, sur la fumée noire et la flamme pétrolée, le reste de ses pignons et ce qui survit de ses statues. » Ainsi s'exprime-t-il dans une lettre du 2 juin adressée à son frère, lettre puissamment et sinistrement évocatrice des dernières scènes de la Commune où il se montre lui-même « la tête dans le feu, les pieds dans le sang, les yeux ballés par l'incendie. »

Il voudrait bien « servir », s'en sent capable : mais la Préfecture de la Seine n'a plus d'archives, plus d'argent, plus de locaux; son personnel est plus ou moins dispersé; elle manque de presque tous les moyens de suffire à sa tâche, alors qu'il faut refaire une administration « qui vaut trois ministères », apaiser les passions de la rue, « nourrir un peuple qui meurt de faim », diriger la presse, contribuer à reconstituer la police. Jules Ferry accepte cette lourde tâche avec son courage et son abnégation ordinaires, ou, plutôt, la subit « pour M. Thiers, qui m'a si noblement défendu, pour les maires, ces braves maires de la République, mes compagnons d'ingratitude ». L'autorité militaire ne ménage pas les marques de mauvaise volonté à ce représentant du pouvoir civil, de surcroît très marqué à gauche, et l'Assemblée de Versailles, décidément, ne s'accommode qu'avec une impatience croissante de sa présence à la tête de l'administration parisienne. « Chaque jour, écrivait-il dans la même lettre du 2 juin 1871, l'Assemblée-Minotaure dévore un morceau du Quatre-Septembre... A l'horizon je vois la délivrance, ce sera peut-être demain. » Il ne se trompait que de deux jours : la pression des droits exigeant son départ étant devenue irrésistible, un décret du 5 juin nommait Léon Say Préfet de la Seine. Ce décret parut au *Journal Officiel* du 6 juin : « Enfin ! écrivait à cette même date Jules à son frère. Ce 6 juin 1871 est un beau jour. Il ferme ce cycle de neuf mois, commencé le 4 septembre 1870; neuf mois de pouvoir, neuf mois d'angoisses, neuf mois d'outrages et de calomnies, neuf mois de responsabilités et de calvaire. »

Cette terrible épreuve avait « marqué » Ferry, lui laissant dans l'esprit, et aussi dans le cœur, outre un surcroît d'éloignement, voire de dégoût, pour la démagogie et ses violences, quelque chose comme du désenchantement, une manière de tristesse devant les ruines d'un rêve écroulé. Cette même désillusion allait détourner pour toujours des voies de l'optimisme politique le scientisme d'un Taine comme l'agnosticisme

du gouvernement de la Défense Nationale, M. Jules Ferry, avait administré la ville avec beaucoup d'intelligence et un grand courage... (*Légers rumeurs sur quelques bancs.*) J'en ai été témoin depuis deux mois.

*M. Jules Favre, ministre des Affaires Etrangères.* — Et nous aussi!

*M. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique et des Cultes.* — Pour moi, je puis dire qu'il m'a sauvé la vie.

*M. le Chef du Pouvoir exécutif.* — Messieurs, Dieu me garde de blâmer ceux qui ont repoussé mes offres, leur refus était bien naturel : mais enfin, j'ai offert la Préfecture de la Seine aux hommes les plus honorables de notre temps. Encore une fois, je comprends qu'ils n'aient pas accepté. Ce n'était pas dans un moment où Paris n'était plus dans nos mains que l'on pouvait trouver un Préfet de Paris qui acceptât cette charge difficile. M. Ferry, par pur dévouement, ayant depuis longtemps supplié le gouvernement de le décharger de ce fardeau, a bien voulu continuer une administration très pénible et qu'il connaissait parfaitement : je l'en ai remercié. Il n'a pas cessé de faire partie du Conseil, et je déclare qu'il n'y a pas parmi nous un homme plus ferme et plus résolu que lui contre le désordre que nous avons à réprimer... A qui voulez-vous que je puisse m'adresser? Parlons franchement : quelqu'un aurait-il accepté ces fonctions dans le moment où nous sommes? M. Jules Ferry ne prétend pas être Préfet de la Seine, Messieurs. C'est par dévouement qu'il est parti hier pour aller ressaisir les fils de cette administration qu'il connaît et pour nous aider à improviser un gouvernement de la ville de Paris, un gouvernement provisoire qui ne durera que jusqu'au moment où nous pourrions y établir un gouvernement définitif et régulier. »

Ferry, dès le 22 mai au matin, avait accompagné le bataillon de chasseurs qui, le premier, pénétra jusqu'au ministère des Affaires Etrangères. Cheminant le long des quais, il ressentit une vive émotion à la vue des cadavres des fusillés. Antonin Proust, qui l'accompagnait, l'entendait dire à chaque pas : « Quel malheur que de n'avoir pu venir plus tôt! » Le même témoin rapporte qu'ayant rencontré le maréchal de Mac-Mahon au quai d'Orsay, Ferry le conjura d'éviter une répression trop sanglante. Il écrivit pourtant quelques jours plus tard : « Je les ai vus... les repréailles du soldat vengeur, du payan châtiant en bon ordre; libéral, juriste, républicain, j'ai vu ces choses, et je me suis incliné comme si j'apercevais l'épée de l'archange. » Il comptait reprendre possession du palais municipal ou de ce qui en resterait :

d'un Renan. Mais le tempérament de Ferry, son énergie, son désir de « servir », son goût de la lutte ne pouvaient guère s'accommoder et ne s'accommodèrent point d'un état d'esprit qui l'eût éloigné de l'action : nous allons le voir, plus ferme que jamais dans son propos d'asseoir le progrès général sur la base de la raison universelle, poursuivre avec la même foi et la même ténacité l'œuvre démocratique et nationale à laquelle il avait consacré sa vie.

oooooooooooooooooooooooooooo

